



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 15 mars 2018

Compte-rendu

La maison de quartier de la Renaudié a accueilli la sixième réunion du conseil de quartier de la Renaudié-Viscose.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Madame le Maire, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois
Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée au commerce et à la démocratie participative,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Maurice BROTHIER
Pierre CALMET
Robert CAMPOS
Renée CARRARA
Jean-Marie CARRIERE
Danielle CLUZEL-BETEILLE
Yves CLUZEL
Florence FALEMPE
Michel FALEMPE
Michèle FOUILLOUX
Mickaël GARNIER
Hervé GLADIN
Richard LAGREZE
Gilles LLAMAS
Roselyne MIQUEL
Hartou MOUSSA
Adamou NJOYA
Anne-Marie PERIE
Pierre PERIE
Robert PORTALIER
Anne REYNAUD
Guy ROLLAND
Jocelyne SANCHEZ
Thérèse SERIN
François TIREFORT
Rosita WLAD

Etaient excusés :

Jean-Marc BARDOU, conseiller municipal délégué
au quartier Renaudié-Viscose.
Dominique MAS, élue de l'opposition.

Jeannette ANDRIEU
Françoise BARRAU
Pierre BOUCHERON
Nadine BOUSQUET
Jean CARCANAGUE
Pascale CARCANAGUE
Catherine COULON
Marie-Thérèse DUCOLOMBIER
Monique ESCANDE
Jean-Christian LUC
Marie-Line MIEULET-CAMBON
Christian MUHR
Françoise MUHR
Camille PAPLOMATAS
Samir SLIMANI
Martine TOMASI-JEUNIAU

Animée par madame le maire et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la sixième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois et des démarches de démocratie participative

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle commence par évoquer les **prochaines réunions publiques** qui se tiendront à l'automne par grands secteurs comme l'année précédente et regrouperont les quartiers :

- Renaudié-Viscose, Marranel – Le Roc, Jarlard-Peyroulié
- Grand Centre, La Mouline le Gô
- Lude-Bellevue-
Saint Salvadou, Lapanouse-Saint Martin- Val de Caussels
- Veyrières-Rayssac-Ranteil, Quartier Ouest – Pointe de Marre
- Breuil-Mazicou-Fontanelles, Cantepau, Madeleine

Laurence Pujol indique ensuite que le numérique a été mis à l'honneur cette année sur le stand de la ville d'Albi à la Foire Exposition et que l'équipe municipale a souhaité faire bénéficier les conseillers d'une visite spécifique afin de leur présenter en avant première la **nouvelle plate-forme de concertation en ligne** développée par la ville d'Albi et qui sera testée en phase expérimentale pendant un an.

Ce nouvel espace numérique de concertation permettra aux Albigeois de faire remonter leurs idées, d'être consultés et informés sur les projets de ville et les aménagements dans leur quartier.

Elle sera complémentaire des dispositifs existants en présentiel comme les conseils de quartier.

En effet, cette plateforme n'a en aucun cas vocation à remplacer les conseils de quartier ou les réunions de concertation habituelles. Elle permettra d'atteindre et d'impliquer davantage d'habitants dans la vie collective de la ville, de les associer aux réflexions de la collectivité autour des questions de cadre et de qualité de vie...

En ce sens, cette plateforme s'adresse aussi bien aux actuels conseillers de quartier qui peuvent par ce biais alimenter les ordres du jour des réunions des conseils de quartier qu'aux Albigeois qui pour des raisons familiales, personnelles et professionnelles ne peuvent s'engager dans une démarche suivie et régulière et qui ne peuvent se libérer en soirée pour assister à une réunion traditionnelle.

Cette plateforme est disponible sur internet : <https://participation.albi.fr>

Elle offre en premier lieu deux entrées :

- une consultation descendante dans laquelle la ville peut solliciter l'avis des Albigeois sur un projet qu'elle souhaiterait mener. Actuellement la ville souhaite consulter ses habitants sur l'opportunité de développer une application mobile des services de la ville pour tablettes et smartphone. Cette consultation disponible jusqu'au 30 juin permet de recueillir les avis, les suggestions et les préférences des Albigeois qui permettront d'affiner et d'enrichir ce projet.
- une possibilité de contributions citoyennes ascendantes par le biais de la boîte à idées, permettant aux Albigeois de faire des propositions d'intérêt général en faveur du cadre et de la qualité de vie.

Enfin des onglets agenda / informations sont régulièrement alimentés pour permettre à l'ensemble des Albigeois de suivre l'actualité des projets impulsés par la ville et l'actualité des démarches de démocratie participative.

A ce sujet, elle rappelle qu'il est important que les conseillers de quartier signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse email à l'adresse conseilsdequartier@marie-albi.fr.

Actualités du quartier de la Renaudié-Viscose :

- **Festivités :** Laurence Pujol souhaite en tout premier lieu, rappeler aux conseillers le 30^{ème} anniversaire de la fête du quartier et de l'association de quartier qui se tiendra fin avril/début mai cette année. Elle salue l'engagement des bénévoles et la vitalité du comité de quartier depuis ces nombreuses années.

- Projet de cuisine centrale :

Laurence Pujol évoque la future unité de production culinaire qui sera implantée dans le quartier. Elle rappelle que le service restauration de la Ville d'Albi assure la fabrication et la livraison des 3500 repas par jour pour les enfants des écoles, des crèches et des centres de loisirs mais aussi pour les personnes âgées dans le cadre du portage des repas à domicile. Elle précise que le service restauration couvre les besoins des usagers 365 jours par an pour une production totale dépassant les 650 000 repas/an.

Les contraintes du site (contraintes d'accès, taille de la parcelle, proximité du lycée St Cécile..) rendant impossible les possibilités d'extension, il a été décidé de construire une nouvelle cuisine centrale.

Aussi, le futur équipement aura une capacité de production pouvant aller jusqu'à 6000 repas par jour, ce qui permettra d'envisager une augmentation significative de la production (élargissement à l'agglomération de la restauration scolaire et/ou du portage à domicile, ...).

Il sera d'une superficie d'environ 2000 m² hors voirie. Son coût estimé hors voirie est estimé à 6 000 000 € HT.

- **Information sur l'avancement du cabinet L'Artifex sur le parc de la Renaudié, secteur allée de la Viscose :** Laurence Pujol fait ensuite un point concernant la présentation qui avait été faite par le cabinet L'Artifex lors de la dernière réunion. Elle informe les conseillers que les paysagistes continuent leur travail et que les conseillers sont invités à poursuivre leur réflexion sur les perspectives d'aménagement de cette section du parc dans un des ateliers proposés à l'ordre du jour.

Un conseiller rappelle le besoin de rajouter un point d'éclairage public au fond de l'allée de la Viscose afin de lutter contre les regroupements non souhaités et les trafics potentiels en soirée. Il est indiqué que cette demande n'est pas oubliée et qu'elle est intégrée dans le projet d'ensemble en cours d'élaboration.

- **Extinction partielle de l'éclairage public :** (Zone de Montplaisir) : Madame le Maire, présidente de la communauté d'agglomération explique qu'une expérimentation d'extinction partielle de l'éclairage public est actuellement engagée par l'agglomération sur certaines zones d'activité de la ville d'Albi. L'objectif est de réduire la facture énergétique.

Pour le quartier de la Renaudié, les secteurs concernés par ce test sont : avenue de Gérone, chemin des Sapins, rues Isaac Newton, François Arago, Antoine Lavoisier, Evariste Galois, Jean Le Rond d'Alembert, Jean-Henri Fabre, Louis Vicat. Elle indique aux conseillers que les extinctions devraient être expérimentées dans le courant de l'été 2018, de 23h30 à 5h30 du lundi au dimanche. Les entreprises et les riverains impactés seront informés.

Elle précise enfin qu'aux vues des études menées sur une telle expérimentation dans des villes aux alentours comme la commune du Séquestre, il s'avère que l'extinction partielle ou totale de l'éclairage public n'a pas d'effet probant en matière de sécurité, sur l'évolution des faits de délinquance et les cambriolages. C'est surtout une question de ressenti par rapport à la perception nocturne du domaine public.

- Modernisation – extension de la MQ Renaudié : Laurence Pujol indique que cette opération qui constitue un engagement de l'équipe municipale sur ce mandat, a été retenue lors du vote du budget primitif 2018 en décembre dernier et qu'elle fera l'objet d'échanges dans un des ateliers inscrits à l'ordre du jour de cette réunion du conseil de quartier.

Laurence Pujol fait ensuite un point sur les demandes exprimées par les conseillers lors de la précédente réunion :

> à la suite de la précédente réunion, l'agent de vie quotidienne du service Vie des Quartiers a rencontré Mme Wlad, M Campos et Mme Miquel au sujet des conditions de circulation et des panneaux de signalisation de la rue A.Lumière.

L'agglomération, en charge de ces questions, a indiqué qu'un arrêté serait pris afin de faire déposer le panneau devant le numéro 38 en fonction du plan de charge des équipes de la régie voirie.

> concernant la demande d'un passage piéton avenue de Gérone, à proximité de l'arrêt de bus, la C2A étudie l'aménagement de passages « bateau » pour une réalisation avant l'été.

Madame le Maire et Laurence Pujol répondent ensuite aux différentes questions posées par les conseillers à l'issue de l'introduction.

Premièrement, un conseiller demande s'il est possible que le panneau enlevé lors des travaux au giratoire au niveau du magasin Tati signalant le quartier de la Renaudié soit repositionné. Cette demande a été transmise aux services compétents pour traitement.

Un autre conseiller évoque la dangerosité de la circulation sur l'avenue de Gérone en raison de la vitesse des véhicules et de la présence régulière d'enfants à proximité de la voie. Madame le Maire rappelle que si des contrôles de police seront opérés sur ce secteur, les enfants ne doivent en aucun cas jouer sur la voie publique et appelle à la responsabilité parentales des riverains.

Plusieurs conseillers évoquent également la présence de déjections canines dans le parc de la Renaudié et indique que peu de gens tiennent leurs chiens en laisse. Madame le Maire indique qu'elle sollicitera la police municipale pour venir faire de la prévention sur ces sujets dans le parc de la Renaudié.

Laurence Pujol termine ces échanges en évoquant la demande d'un conseiller quant aux conclusions de l'enquête publique sur l'usine Dyrup réalisée en juin 2017, concernant la demande d'autorisation d'exploiter déposée par la société, à la suite de son classement selon le statut SEVESO seuil haut .

Madame le Maire rappelle que cette entreprise est essentielle pour l'économie albigeoise. Elle crée du travail et de l'emploi.

Elle souligne qu'elle a toujours été transparente dans sa démarche d'information auprès de la population. Elle a notamment invité les conseillers de quartier et riverains à visiter les installations.

Pour ce qui est de l'enquête publique, elle explique que le classement de cette usine est en réalité un classement SEVESO environnemental lié à la procédure de récupération des eaux en cas d'incendie et éviter tout risque de ruissellement et donc de pollution. La procédure de l'enquête publique a été respectée, les observations exprimées ont été pris en compte et ont fait l'objet de réponse, le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions.

In fine, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à l'instauration de servitudes d'utilité publique autour de l'établissement DYRUP sur le territoire des communes d'Albi et de Saint Juéry conformément au projet d'arrêté préfectoral.

Sur ce type de situation, il faut pouvoir faire confiance aux experts qui sont chargés d'appliquer les réglementations en vigueur et suivront les recommandations émises.

Un travail de réflexion par groupes

Deux groupes de travail sont constitués :

- Aménagements et équipement de proximité
- Valorisation du patrimoine immatériel et identité du quartier

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Anne Reynaud pour le groupe «Aménagements et équipements de proximité » et Anne-Marie Périé pour le groupe «Valorisation du patrimoine immatériel et identité du quartier».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette sixième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Aménagements et équipements de proximité

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
<p data-bbox="136 528 1003 563">- Parc de la Renaudié : point sur le projet de terrain BMX></p>    <p data-bbox="136 1342 1003 1370">Le Bike-park inauguré avec les jeunes, leurs parents et les conseillers</p>	<p data-bbox="1010 528 2114 595">Un point est fait sur l'avancement du chantier du terrain de BMX ou Bike-park, dans le parc de la Renaudié.</p> <p data-bbox="1010 635 2114 738">Il est rappelé que ce projet est issu d'une demande de jeunes du quartier qui ont été associés à sa réalisation sous la forme d'un chantier-loisir, piloté par le service jeunesse-insertion de la ville avec le concours de l'association Roots BMX.</p> <p data-bbox="1010 778 2114 882">Ce terrain prend place le long de la voie ferrée, à proximité de l'entrée du parc via l'avenue de Gérone, et du jeu de « l'araignée », dans la continuité d'une butte existante où une pratique spontanée de vélo était déjà observée.</p> <p data-bbox="1010 922 2114 1026">Ce projet qui a nécessité un investissement de 2000 euros a été inauguré le samedi 28 avril en présence de madame le maire, des élus de l'équipe municipale, des jeunes impliqués et de leur famille et de plusieurs conseillers de quartier.</p> <p data-bbox="1010 1066 2114 1133">Pour encadrer les pratiques et limiter les déviances, un arrêté municipal a été pris pour préciser les règles d'usage qui seront affichées sur site.</p> <p data-bbox="1010 1173 2114 1313">Il est rappelé que l'aménagement réalisé constitue un espace de loisirs de proximité et qu'il s'inscrit en complément d'un équipement plus structurant à l'échelle de la ville (à destination des pratiques de glisse, skates, trottinettes, rollers, bmx) qui sera édifié sur le site de Pratgraussals.</p>

Sujets / propositions

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

- Modernisation / extension de la maison de quartier >>>



L'actuelle maison de quartier

Les conseillers sont informés que la ville a retenu dans son budget primitif de 2018 l'opération de modernisation/extension de la maison de quartier pour une enveloppe financière prévisionnelle de plus de 600 000 euros. Madame le maire souligne l'importance de ce projet pour soutenir la vie associative toujours très dynamique dans ce quartier.

Le programme d'aménagement, co-élaboré avec le comité de quartier, prévoit de ré-organiser l'agencement des différents espaces et de créer des locaux complémentaires qui font aujourd'hui défaut. Un besoin d'extension d'environ 100m² a été estimé.

L'opération permettra ainsi :

- de créer deux salles d'activité indépendantes (avec une nouvelle salle de réunion),
- d'améliorer l'accueil
- d'intégrer un bureau supplémentaire pour les permanences municipales
- d'améliorer l'isolation thermique et phonique du bâtiment
- d'optimiser les espaces de rangement
- d'améliorer l'accessibilité PMR
- de renouveler les mobiliers et les équipements techniques nécessaires

Les proches abords de la maison de quartier seront également traités avec la prise en compte des besoins de stationnement.

Il est enfin indiqué aux conseillers que les associations seront hébergées dans l'ancien restaurant scolaire pendant toute la durée des travaux.

La mise en service de la nouvelle maison de quartier est envisagée pour septembre 2019, sous réserve des aléas du chantier.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Les conseillers accueillent favorablement ce projet et émettent le souhait de positionner des bancs à des endroits ombragés proches de la maison, et de conserver les arceaux à vélos et table de ping pong.</p> <p>Pour ce qui est de la réflexion d'ensemble sur l'aménagement du coeur de quartier, certains conseillers interrogent le devenir du terrain de sport face à la maison de quartier, utilisé ponctuellement une fois par an pour la fête de quartier. Madame le maire répond qu'aucun élément n'est arrêté pour cette autre tranche d'aménagement qui ne pourra intervenir qu'après réhabilitation/extension de la maison de quartier.</p> <p>La discussion doit donc se poursuivre en conseil de quartier et avec l'association pour définir la meilleure option sur la base des propositions déjà évoquées par les conseillers. Par exemple, la vocation sportive et de loisirs du site pourrait être préservée en aménageant un terrain multisport ou « city-stade » avec des modules démontables pouvant être remisés pendant la fête, la nécessité de traiter les mitoyenneté avec les maisons environnantes, d'aménager des espaces de détente paysagers pour les seniors, quelques jeux pour les plus petits... l'objectif étant de favoriser l'appropriation par les habitants et une mixité de fréquentation...</p> <p>D'autres conseillers indiquent la nécessité de prévoir un espace pour les jeux de boules. Il est répondu que cette perspective pourra être examinée lors de la prochaine réunion du conseil de quartier mais que la pratique est bruyante donc difficile d'envisager de tels espaces à proximité des habitations.</p> <p>En outre, des terrains de boules existent à proximité de la maison de quartier (ex maison Rhone Poulenc, av. de Gérone) et des possibilités sont également offertes sur les allées du parc donc il faut rester raisonnable et examiner l'opportunité de compléter l'offre existante si cela s'avère nécessaire pour le quartier.</p>

Sujets / propositions



Photo © Julie Arasanz Gau - <http://charlesambrosini.blog.fr>

**La stèle édifée en hommage à Dario Ambrosini
en limite de commune entre Albi et St Juéry**

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

conseillers et habitants intéressés.

Certains proposent que le site puissent notamment accueillir à terme des expositions en relation avec l'histoire du lieux et du quartier par exemple.

D'autres proposent de restaurer la stèle édifée route de St Juéry en hommage au champion du monde de motocycle Dario Ambrosini décédé le 14 juillet 1951.

Les pistes d'intervention évoquées lors du conseil de quartier précédent pour le parc de la Renaudié avec l'objectif d'y intégrer des panneaux informatifs et/ou des éléments rappelant le passé industriel du quartier, seront intégrées au travail mené par le cabinet d'étude.

- Demandes exprimées par les conseillers >>>>>>>>>>

Les conseillers souhaiteraient pouvoir visiter ou faire visiter les entreprises de la zone industrielle de Saint Antoine ainsi que l'AFPA à l'instar des visites organisées par l'office du tourisme à la VOA pendant l'été. Ils estiment que cela pourrait renforcer l'attractivité de leur quartier, sensibiliser la jeune génération... Ces propositions seront examinées pour suites à donner.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr